

1207700801

DATE DEPOT :	2012-08-17
NUMERO DE DEPOT :	2012R076917
N° GESTION :	1997B00293
N° SIREN :	410316699
DENOMINATION :	VENTECH
ADRESSE :	5/7 R DE MONTTESSUY 75007 PARIS
DATE D'ACTE :	2012/06/26
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE MEMBRE DU DIRECTOIRE

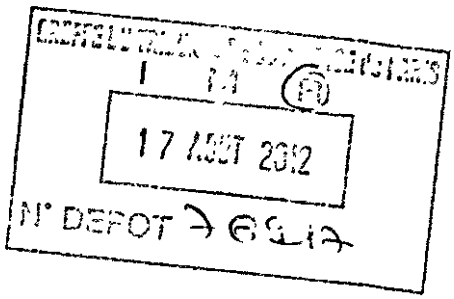
"VENTECH"

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 310 000 €

EC 26-6-12
OT

Siège social : PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy

410 316 699 RCS PARIS
392 253



CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 26 JUIN 2012

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille douze, le vingt-six juin, à 17 heures, le Conseil de Surveillance de la société "VENTECH" (ci-après la "**Société**"), s'est réuni au siège social, sur la convocation qui leur a été adressée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;
- Nomination d'un nouveau membre du Directoire (Madame Claire Houry) ;
- Présentation générale de Ventech ;
- Rapport d'activité ;
- Levée de fonds (Ventech Capital F et Ventech China II Sicar) ;
- Questions diverses.

Assistent à la réunion et ont émargé le registre des présences :

- Monsieur Jérôme de METZ, Président du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Cédric TOURNAY, Vice-Présient du Conseil de Surveillance,
- La société VENTECH GLOBAL sarl, membre du Conseil de Surveillance, représentée par son représentant permanent, Monsieur Marc TAIEB.

Le Conseil, réunissant la présence effective de tous ses membres, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Jérôme de METZ en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur le Président constate que sont également présents :

- Monsieur Alain CAFFI, Président du Directoire,
- Monsieur Jean BOURCEREAU, Membre du Directoire,
- Madame Emmanuelle de ROUX, en sa qualité de Directeur Administratif

Financier de la société VENTECH,
- Madame Claire Houry, General Partner.

Absent et excusé :
- Eric HUET, Membre du Directoire.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION SUR LA NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU DIRECTOIRE

Monsieur le Président fait part aux membres du Conseil du souhait émis par le Directoire, de lui adjoindre un nouveau membre.

Madame Claire HOURY serait candidate à ce poste.

Puis, il rappelle les dispositions de l'article 12 des statuts aux termes duquel, les membres du directoire sont nommés par le conseil de surveillance qui en fixe le nombre sans toutefois pouvoir excéder le chiffre de cinq.

A ce jour, le Directoire est composé de trois membres.

En conséquence, Monsieur le Président propose au Conseil de fixer le nombre de membres du Directoire à quatre, et de nommer Madame Claire HOURY, actuellement membre de l'équipe de gestion de la société, en qualité de nouveau membre du Directoire.

Puis, le Président donne la parole aux membres du Conseil de Surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, fixe à quatre le nombre de membres du Directoire de la Société, et, nomme en conséquence Madame Claire HOURY, née le 3 juillet 1969 à MELUN (77), demeurant à PARIS (75017) - 6, square Emmanuel Chabrier, en qualité de membre du Directoire, pour la durée du mandat du Directoire, soit jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2016 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2015.

Monsieur le Président indique que le nouveau membre du Directoire a, dès avant ce jour, accepté le mandat qui pourrait lui être confié par le Conseil de Surveillance. Il a par ailleurs précisé qu'il ne faisait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité à l'exercice de ses fonctions et qu'il n'est pas touché par la limite légale relative au cumul du nombre de mandats d'administrateur, de membre du Conseil de Surveillance, de Directeur Général, de membre du Directoire et de Directeur Général Unique de sociétés anonymes.

En tant que de besoin, le Conseil de Surveillance confirme que cette nomination est sans incidence sur le contrat de travail dont est titulaire Madame Claire HOURY, cette dernière n'étant pas rémunérée au titre de ses fonctions de membre du Directoire.

En conséquence, la composition du Directoire sera désormais la suivante :

- Monsieur Alain CAFFI, membre et Président du Directoire ;
- Monsieur Jean BOURCEREAU, membre et Directeur Général.
- Monsieur Eric HUET, membre,
- Madame Claire HOURY, membre.

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'effectuer toutes formalités qu'il appartiendra.

Alain CAFFI

